
Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe

L'oeuvre du gouverneur Félix Éboué en Guadeloupe (1936-1938)

René Bélénus



Number 143-144, January–April–May–August 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1040687ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1040687ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bélénus, R. (2006). L'oeuvre du gouverneur Félix Éboué en Guadeloupe (1936-1938). *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (143-144), 89–101. <https://doi.org/10.7202/1040687ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2006

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'œuvre du gouverneur Félix Éboué en Guadeloupe (1936-1938)

René Bélénius
Professeur d'histoire -géographie

Si la mémoire collective a surtout voulu retenir le cortège d'hommages fleuris qui a escorté le gouverneur Éboué à son départ de la Guadeloupe, en juillet 1938, son hagiographie s'y est encore davantage étoffée, à titre posthume, à la lueur de son action au cœur de la France Libre et à la suite de son entrée solennelle au Panthéon en 1948 aux côtés de Victor Schœlcher.

Pourtant, toutes ces bandelettes de l'Histoire ne résistent pas au jugement que porte son compatriote guyanais et fidèle ami, René Maran, dans la biographie qu'il lui consacre en 1957, à propos de son séjour à la tête de la colonie de la Guadeloupe :

« Félix Eboué, dit-il, a accompli à la Guadeloupe la difficile et délicate mission qu'on attendait de son tact et de son intégrité. Il s'y est surpassé ! ».

Ces propos de René Maran viennent, en effet, de façon implicite, nous rappeler que les quelque 22 mois durant lesquels Félix Eboué administre la Guadeloupe ne furent pas de tout repos et qu'il y a souffert beaucoup plus qu'on ne le pense et bien plus qu'on ne l'avoue.

Ce gouverneur nommé par le gouvernement du Front populaire n'a pas eu, en effet, à affronter comme Léon Blum un « mur de l'argent » mais un authentique « mur de haine » édifié par ceux qu'il a lui-même qualifiés de « trublions légendaires ».

Il est vrai que Félix Eboué est affecté dans cette colonie de Guadeloupe, réputée ingouvernable, où troubles sociaux et

politiques sont légion et où il est de tradition que le chef de la colonie œuvre dans le sens des intérêts de la seule ploutocratie.

Or, c'était précisément mal connaître Félix Eboué, un administrateur d'expérience et un homme de principes que révulse la simple idée d'une compromission ou d'un parti pris. Son « Pas ça, ou pas moi ! » qu'il martèle dans ses nombreux discours, sa volonté affichée de ne pas être « un gouverneur à sens unique », s'ajoutant à sa passion pour l'amélioration de la condition sociale des masses laborieuses, voilà autant de critères susceptibles, d'emblée, de lui causer de multiples soucis.

Qui plus est, dans un pays où le préjugé de couleur est une véritable institution, Félix Eboué présente, aux yeux de certains de ses détracteurs, l'inconvénient majeur, avant même d'être le gouverneur, d'être un homme noir.

Dès lors, les conditions d'un affrontement de tous les instants sont réunies. Néanmoins, au bout de quelques mois de patience, et en dépit du « zèle social au profit d'une seule classe » qui lui est reproché, fidèle à sa devise « Légalité, Neutralité, Égalité », Félix Éboué ramène le calme dans les esprits et peut, enfin, s'acquitter de l'autre phase de sa mission : étendre, en les adaptant, les conquêtes sociales votées par le gouvernement du Front populaire à l'ouvrier guadeloupéen. Une véritable gageure dans ce « paradis sans serpents où, écrit-il à son ami Isambert, le reptile est remplacé avantageusement, hélas, par le virus de la politique détenu par des charlatans qui abusent de la misère du peuple ».

Dans ce contexte, Félix Eboué doit, tour à tour, composer, mettant en exergue sa foi de fervent patriote républicain et son affection pour le militantisme social, puisant dans sa philosophie stoïcienne les ressorts pour « assurer les destins de la petite patrie créole », cette version tropicale de la démocratie qu'Éboué qualifie de « si ardente et si dolente à la fois ! ».

Trois aspects essentiels de son séjour guadeloupéen méritent de retenir notre attention : l'homme de terrain proche des préoccupations du peuple, le militant socialiste conscient des enjeux de sa mission et le « mur de la haine » qui a empoisonné progressivement sa gestion au quotidien des problèmes de l'île jusqu'à son départ.

L'HOMME DE TERRAIN

« J'ai accepté librement de venir ici, je dis bien que j'ai accepté, car il a fallu mon accord pour que l'on m'envoie servir à la

Guadeloupe. J'ai été séduit par la nécessité d'entreprendre en ce pays une tâche sociale d'une ampleur considérable, accomplir une œuvre indispensable qui conditionnera son avenir ».

Ces propos que tient Félix Éboué, convié au banquet célébrant le premier anniversaire du Front populaire à Pointe-à-Pitre, le 6 juin 1937, sont une allusion à la délicate mission que lui confie Maurice Violette, assurant l'intérim de Marius Moutet au ministère des Colonies, fin septembre 1936. Éboué qui n'est encore, à cette date, qu'administrateur en chef, malgré ses 28 ans de carrière. Une injustice que le Gouvernement est prêt à réparer s'il parvient, dans sa nouvelle fonction de gouverneur intérimaire, à ramener le calme dans cette Guadeloupe où les exactions du gouverneur Bouge, son prédécesseur, ont fait couler le sang à Marie-Galante et accru les tensions de toutes sortes.

Trois mois plus tard seulement, c'est par la radio qu'il apprend la signature par le Ministre du décret lui octroyant ses galons de gouverneur titulaire. C'est dire le degré d'investissement du personnage dans la résolution de la crise qui sévit dans l'île à son arrivée.

« J'ai l'impression, commente-t-il peu après, en dépit des inextricables difficultés qui ont marqué le début de mon règne ici, d'avoir sauvé la Guadeloupe. »

C'est pourtant un homme fatigué par cinq années de travail sans interruption et sans repos à la Martinique dès 1932, puis au Soudan à partir de 1934, qui arrive à la Guadeloupe en octobre 1936. Mais il doit affronter, d'emblée, des nuits sans sommeil et des journées de dur labeur, sans cesse sollicité lors des inondations de Pointe-à-Pitre et, surtout, lors des conflits sociaux où il doit rendre des arbitrages.

Félix Éboué ne délègue pas. Fidèle à une ligne de conduite acquise dès l'époque de l'Oubangui, il aime le contact direct avec le peuple, rompant en cela avec les pratiques de ses prédécesseurs qui ne se rendaient qu'exceptionnellement sur le terrain :

« Je n'ai jamais hésité à aller au peuple, déclare-t-il à l'issue d'une visite dans plusieurs cases des Grands-Fonds du Moule en avril 1937, à m'approcher de lui aussi souvent qu'il m'était possible, de façon à recevoir de lui-même ses doléances et les espoirs qu'il peut forger ».

Et, de fait, il entreprend la visite des 34 communes de l'archipel, ce qu'il appelle « les étapes de ma géographie cordiale », au cours desquelles il distille un florilège de discours,

impressionnant son auditoire par sa grande culture et la qualité de ses analyses.

Ces discours sont, évidemment, pain béni pour l'historien d'aujourd'hui car ils permettent de suivre, au fil des mois, le cheminement de ce gouverneur hors pair qui livre volontiers à cœur ouvert ses ambitions pour le pays, ses préoccupations au quotidien pour le sort des plus démunis, mais aussi son profond chagrin face à l'obstination des uns et aux attaques personnelles dont il est l'objet de la part des autres.

Ainsi, il est particulièrement outré par la manipulation dont sont l'objet les travailleurs par leurs propres exploités : dans son désormais célèbre discours de la Boucan, prononcé le 24 novembre 1936 face aux ouvriers en grève de l'usine Bonne-Mère, il laisse éclater son exaspération :

« C'est avec douleur que je constate qu'au lieu de m'aider dans la tâche qui m'incombe, c'est-à-dire m'éclairer sur la situation, respecter l'ordre public et attendre mes arbitrages, vous semblez faire le jeu de ceux-là même qui se refusent à vous payer de justes salaires, le jeu de ces agitateurs qui, profitant de votre colère et de vos longues déceptions, vous excitent à l'incendie, à l'occupation des usines, aux menaces contre les personnes et, tout à l'heure peut-être, à l'assassinat... »

Félix Éboué n'a de cesse de dénoncer l'usage de la violence en préalable à toute négociation entre patrons et ouvriers, qualifiant de « course à l'abîme » leur refus du dialogue. Perpétuellement sollicité pour rendre des arbitrages, il se penche au préalable sur les causes du mal avant d'en proposer les remèdes.

Félix Éboué qualifie de « drame budgétaire » la situation financière désastreuse de la colonie. Selon lui, l'activité économique « reste en veilleuse » pour de longues années en raison des faibles possibilités budgétaires alourdis par des créances irrécouvrables, la charge du paiement des dettes exigibles et des rentrées d'impôts insuffisantes.

Totalement détruite par le cyclone de 1928, la Guadeloupe a, en effet, réussi au prix d'efforts, à retrouver son équilibre mais a dû faire face dans la foulée à la crise économique mondiale, à un contingentement sévère de ses principaux produits d'exportation et à une chute verticale du prix des rhums qui a privé son budget de nombreuses recettes escomptées.

Par ailleurs, les usines locales sont grevées d'hypothèques qu'elles ne peuvent rembourser, leur fonctionnement n'étant assuré que par le soutien de la Banque de la Guadeloupe.

Or, parallèlement, Félix Éboué, dans un rapport au Ministre, dénonce le quasi monopole de sociétés anonymes dont le siège

social est en France et qui distribuent à leurs actionnaires métropolitains les bénéfices réalisés en Guadeloupe. Pour lui, ces bénéfices échappent ainsi au budget de la colonie, ne seraient-ils que sous forme d'impôts.

De même, il estime que, dans ce pays essentiellement agricole, l'essor économique est entravé par la question agraire : sur les 86 000 hectares de terres cultivables, 60 000 sont mis en culture et 26 000 ne sont pas exploités. Ces 26 000 hectares laissés en friche appartiennent, précisément, à des sociétés anonymes qui en ont hérité du Crédit foncier colonial au temps des crises sucrières de la fin du XIX^e siècle.

Félix Éboué préconise une politique de rachat de ces terrains par la Colonie, afin de les mettre à la disposition des travailleurs et de leur famille. Fortement sollicité par de nombreuses demandes de concessions en forêt domaniale, il accepte d'en morceler 10 hectares environ à des endroits très accessibles. Il en fait dresser par ses bureaux un plan d'exploitation avec voies d'accès et chemins de pénétration, puis un lotissement, le tout financé par des prêts du Crédit agricole. Il dénonce le déboisement inconsidéré des Grands-Fonds et estime qu'il ne faut pas laisser plus longtemps incultes ces immenses espaces. Il y préconise notamment une « politique fruitière rationnelle » et propose au Conseil général d'inscrire au budget des dotations destinées à faciliter le démarrage de coopératives ouvrières et paysannes.

« J'ai réfléchi longuement par quels moyens pourrait être amorcé le démarrage de la Colonie », écrit-il à Marius Moutet en mai 1937, sollicitant son intervention auprès du Département des Finances pour obtenir le dégageement ou l'allègement de la dette.

LE MILITANT SOCIALISTE

Au premier rang de ses préoccupations, Félix Éboué place son programme d'action sociale dont il esquisse les grandes lignes devant les conseillers généraux dès novembre 1936. C'est sur ce terrain que, du reste, s'exprime le mieux son âme de vieux militant socialiste, sensibilisé dès l'époque de l'affaire Dreyfus et de la création de la SFIO, au début du siècle, lorsque jeune étudiant fréquentant assidûment le Quartier Latin à Paris, il était un fervent lecteur de *L'Humanité*.

C'est dire à quel point Éboué, qui n'a cessé de servir, de « Jouer le jeu » sous des gouvernements qui n'avaient guère sa

sympathie politique, adhère à la victoire du Front populaire et est honoré de la confiance de ce dernier qui l'a investi à son premier poste de gouverneur. Il dissimule à peine ses sentiments à cet égard, déclarant devant l'Union des Anciens combattants :

« Des idées nouvelles ont germé toutes généreuses ; des courants d'opinion traversent le pays, des réformes s'accomplissent qui changeront l'aspect de notre société nouvelle. C'est un grand souffle d'air qui passe, qui peut inquiéter les hésitants et les timides, mais provoquer une profonde espérance... »

Mais pour que nous-mêmes, pour que nos enfants soyons dignes de contempler ces temps nouveaux, il nous faut fournir encore un puissant effort et aider de toutes nos forces cette marche vers une ère de progrès idéal... »

Félix Éboué sait qu'il est attendu au tournant puisque, le pied à peine posé sur la terre de Guadeloupe, il est accueilli au Conseil général par un vœu des élus lui intimant, outre le respect des libertés publiques, la défense des intérêts des classes laborieuses et l'application des œuvres sociales. Mais Éboué est aussi accueilli par des délégations ouvrières avec drapeau rouge et placards ayant comme inscriptions : « Vive le Front populaire » ou encore « Nous voulons du travail et du pain, nous les damnés de la terre et les forçats de la faim ».

C'est que la tension créée sous le gouverneur Bouge, à l'heure des grandes conquêtes sociales de l'été 1936, n'a fait que raviver la flamme des Jeunesses socialistes locales, et notamment de leur chef de file, Paul Valentino, critiquant

« l'alliance de ce Gouverneur avec les puissances d'argent de la Colonie pour pressurer le peuple et empêcher l'application du programme du Front populaire ».

À la veille de l'arrivée de Félix Éboué, il appelait encore les travailleurs à faire la révolution, à occuper les usines, en leur disant que les terres et les usines leur appartenaient, que c'était sur leur travail et leur sueur que les usiniers s'étaient enrichis, et qu'il ne fallait pas dépenser leur argent au cabaret car, dans un mois ou deux

« ... nous ferons valoir vos droits en déclenchant la grève générale jusqu'à l'obtention, comme vos frères de la Métropole, d'un relèvement de vos salaires, des congés payés et la semaine des 40 heures ».

Nullement impressionné, Félix Éboué rétorque que le droit de grève est un droit sacré, mais qu'il ne tolérera pas que ceux

qui veulent cesser le travail viennent débaucher les ouvriers qui désirent travailler. Il rassure les esprits inquiets de voir le drapeau rouge dans la rue et d'entendre chanter l'*Internationale*, estimant que

« ce sont là des signes de ralliement d'un parti, et [que] tant que ce parti est composé de Français, ceux-là même qui portaient le drapeau rouge seront demain, si les terres françaises étaient envahies, les premiers à voler au secours du drapeau tricolore, à couvrir de ses plis leur poitrine et à mourir comme des héros en murmurant les paroles de la *Marseillaise* ».

Et il en profite, encore et encore, pour donner des assurances et lancer des appels à l'union :

« Entre Guadeloupéens, dit-il, il ne saurait y avoir d'ennemis. Il peut y avoir des adversaires, il peut naître des querelles de partis, des oppositions d'intérêts, mais n'oubliez jamais qu'au-dessus de vos désaccords il y a, avant tout, la prospérité de votre pays à assurer ».

Ce gouverneur, dépêché par le Front populaire, inquiète les usiniers tandis que la masse des ouvriers agricoles et industriels en attendait le relèvement des salaires extrêmement bas. Félix Éboué leur fait comprendre que les intérêts de chacun étaient liés et que l'insuffisance des salaires était à l'origine de tous les mouvements sociaux. Mais, si certains patrons étaient prêts à composer, d'autres cherchent à le discréditer, exigeant la répression pour faire couler le sang et obtenir son rappel en France.

Face aux provocations, Éboué ne se départit pas de son calme, arbitre les différends entre patrons et ouvriers, les conseille même sur la façon de s'organiser au plan syndical et les aide à organiser une Mutualité. Il parvient ainsi à détacher les syndicats de leurs préoccupations politiques. Au bout de quelques mois, il a pour l'essentiel gagné le combat contre l'anarchie et peut, enfin, tenter de concrétiser ses projets.

Félix Éboué ne fait pas mystère de sa sympathie pour le gouvernement du Front populaire : ses discours sont régulièrement étayés par des citations de ministres comme Marx-Dormoy, Paul Faure ou Édouard Daladier. Il avoue même avoir « admiré la sagesse de Léon Blum » quand il a décrété « la pause » pour conforter les réformes, rappelant au passage que celles-ci sont des acquis définitifs. Car, lui aussi, doit rassurer, vu le décalage existant entre la Métropole et la Guadeloupe : « les réformes

doivent être adaptées aux conditions spéciales de la vie économique locale », répète-t-il. Il faut des études préparatoires et, pour cela, il nomme une commission et fait venir de France un inspecteur du Travail qui œuvre à l'harmonisation, organise le service du Travail et de la Prévoyance sociale, prépare un Code du Travail et un office du Travail.

Ainsi, le décret du 14 décembre 1936 qui étend aux colonies les dispositions des lois de juin 1936 sur les congés annuels payés et la semaine de 40 heures est promulgué par arrêté du gouverneur le 11 janvier 1937, mais il faut attendre d'abord l'avis inséré au *Journal Officiel* du 30 juin 1937 destiné à consulter les organisations patronales et ouvrières intéressées, puis les observations de ces dernières et surtout, enfin, l'avis émis le 9 septembre 1937 par la Commission consultative du Travail avant que le gouverneur Éboué ne prenne l'arrêté d'application le 22 septembre suivant, soit 15 mois après la Métropole.

Félix Eboué, à son tour, prône une « pause nécessaire », d'autant que sa grande ambition se résume en une formule : le minimum social qu'il justifie en ces termes :

« Pour vivre socialement, il ne suffit pas de satisfaire des besoins vitaux et économiques : nous devons travailler pour atteindre ce minimum social qui englobe non seulement les besoins matériels mais aussi les besoins moraux et intellectuels...

C'est pourquoi je m'attarde à la réalisation de projets que j'ai formés pour doter les classe laborieuses d'organisations qui mettent à leur portée le moyen de se forger des muscles, un sang généreux, mais aussi un esprit lucide ».

D'où sa propension à privilégier le social : éducation physique et aménagement sportif, cantines scolaires, cités ouvrières, amélioration des conditions de la vie rurale, politique coopérative, apprentissage, enseignement professionnel,

« toutes questions, précise Éboué, qui intéressent les masses ouvrières et paysannes et qui, une fois résolues, constitueront notre minimum social enfin atteint. Si nous ne réalisons pas ce minimum, l'avenir des populations sera fortement compromis ».

On peut, à travers cette philosophie de l'action, encore mieux mesurer la dimension historique de Félix Éboué qui se refuse d'être simplement à la remorque des décisions du Front populaire. Conscient des spécificités guadeloupéennes, il prend des

initiatives qui s'inscrivent dans la logique de ses déclarations initiales :

« Entreprendre une tâche sociale d'une ampleur considérable et accomplir une œuvre indispensable qui conditionnera l'avenir de ce pays ».

En témoignent des décisions telles que l'octroi spontané de primes d'insalubrité là où le travail est pénible, la fixation de l'allocation d'un salaire minimum pour les ouvriers des champs et, plus généralement, sa politique salariale.

Félix Éboué majore les salaires de 35 %, provoquant l'indignation de la Chambre de commerce. Mais il la justifie par l'augmentation du coût de la vie et par le désir de relever sensiblement les moyens de paiement. Il octroie d'ailleurs une indemnité de vie chère en 1938. Il fait passer les salaires des dockers, noyau dur du combat syndical, de 18 F à 44,20 F, soit plus de 100 % d'augmentation. En contrepartie, il désavoue leurs excès de zèle dans les revendications.

Ce faisant, il s'inscrit surtout dans une logique humanitaire : soulager les misères des déshérités partout où il est appelé à servir depuis 30 ans. « Ce n'est donc pas seulement ici que je veux servir l'idéal qui est mon guide », proclame-t-il !

Félix Éboué se refuse à mentir aux hommes, met au-dessus de tout la vérité envers les autres et envers soi-même et tient, pour cela, à envisager les hommes et les événements en toute objectivité.

« Alors, que l'on ne compte pas sur moi, insiste-t-il, pour dresser des classes contre des classes, des catégories contre des catégories dans un pays où tout est fait pour que l'homme soit heureux ».

LES « TRUBLIONS LÉGENDAIRES »

L'hommage exceptionnel du petit peuple, tout au long des 65 kilomètres du parcours conduisant le gouverneur du chef-lieu au bateau devant le ramener de Pointe-à-Pitre vers Le Havre, ce 26 juillet 1938, constitue vraisemblablement les plus belles heures de l'ensemble de son séjour dans cette colonie. Un véritable triomphe pour celui qui n'est pourtant que rappelé en consultation à Paris et qui espère bien regagner son poste.

Mais le peuple, lui, n'est pas dupe ! Ce sont des adieux empreints d'un inestimable sentiment de reconnaissance qu'il

lui adresse, conscient qu'il vient de succomber sous les coups de boutoir conjugués de ceux qu'Éboué a lui-même désignés : les « personnages consulaires » d'une part, les « trublions légendaires » d'autre part, dont il a eu l'outrecuidance de dénoncer les pratiques et les manœuvres :

« Ces augures qui flattent le peuple pour l'assouvissement d'intérêts personnels discutables, qui invitent les travailleurs à des actes de désordre punis par la loi... et qui ont voulu organiser une insurrection ouvrière, exploitant la crédulité du peuple, voulant se tailler une popularité malsaine sur les ruines de la démocratie ».

Les membres de la Chambre de commerce de Pointe-à-Pitre, essentiellement Blancs et Mulâtres, ont tout de suite vu d'un mauvais œil la nomination d'un Noir au poste de gouverneur, d'autant que sa présence excite la curiosité des petites gens qui se déplacent pour voir « ce nègre avec toutes ses décorations » et dont on dit, la nouvelle se répand vite, qu'il parle le français mieux que les Blancs qui sont obligés de faire courbette devant lui.

La partie de bras de fer entre ces consulaires et Félix Éboué est quasiment permanente et ne fait que s'aggraver lorsque ce dernier impose son style et ses arbitrages, ce à quoi ils n'étaient pas accoutumés. Dès lors, ils n'ont de cesse de dénoncer « la faiblesse d'un gouverneur à sens unique qui incline à capituler pour satisfaire à une poussée démagogique ».

Le président de la Chambre de commerce va jusqu'à adresser un courrier au gouverneur, lui précisant qu'il « ne comprend rien aux théories savantes de l'économie commerciale, science accessible aux seuls initiés intelligents ».

À cela, Félix Eboué rétorque :

« Vous appelez faiblesse ce qui représente à mes yeux la juste perception des intérêts en cause. Ce terme a été employé par certaines personnalités d'habitude mieux inspirées, parce qu'elles ne comprendront jamais ma répugnance à utiliser des moyens de force dans le règlement des conflits sociaux... J'ai attiré votre attention sur ce que j'ai appelé " la course à l'abîme "... Chacun de nous doit faire l'impossible pour enrayer cette course fatale où nous risquons tous de sombrer ».

Traduction concrète de cette animosité : la montagne de télégrammes, puis de délégations, adressés à Paris après la chute du gouvernement Blum pour réclamer le rappel du gouverneur. Ce sont d'ailleurs les politiques qui auront raison de Félix

Éboué, les fameux trublions légendaires, à savoir les deux députés de la Guadeloupe, Maurice Satineau et Gratien Candace, ainsi que leurs amis politiques.

L'un et l'autre font pourtant bon accueil au nouveau gouverneur, d'autant qu'ils sont aussi noirs que lui et y voient « un acte de fierté pour la race ». Candace n'écrit-il pas à la Une de son journal : « Un Noir 100 % nommé à la tête de la Guadeloupe ! » Mais au fil des semaines, les rapports se détériorent pour des motifs purement électoralistes.

Satineau, qui soutient le Front populaire à Paris, attaque sous un angle plus insidieux en faisant de la surenchère, accusant le gouverneur de sous-évaluer le prix de la tonne de cannes et de retarder l'application des nouvelles lois sociales. En réalité, sa seule ambition est de prendre le contrôle du Conseil général, véritable petit parlement local d'où il pourra imposer ses vues au gouverneur. Mais, en déclarant la guerre ouverte à la fraude électorale, Éboué gêne la manœuvre, fait poursuivre ses amis politiques compromis dans des manœuvres électorales douteuses et démasque Satineau en personne, qu'il fait condamner pour escroquerie dans une affaire de loterie truquée.

Il n'en fallait pas tant pour déclencher une campagne de haine contre Félix Éboué par voie de tracts et surtout de presse, tant locale que nationale, dénonçant « le satrape Éboué, le tyran de notre démocratie ». Satineau trouve dans ce combat un allié inattendu en la personne des militants socialistes qui, jugeant ce Noir trop populaire et trop adroit, lui prêtent l'intention de démissionner pour revenir faire une carrière politique sur place et se réjouissent par avance de son prochain rappel à Paris.

La relation avec Candace est beaucoup plus complexe et ses conséquences, jusqu'ici peu évoquées, vont pourtant être décisives pour le rappel d'Éboué à Paris. Député depuis 1911, deux fois secrétaire d'État, vice-président de l'Assemblée nationale, Gratien Candace entretient des relations personnelles avec la plupart des ténors de la vie politique française, tant de droite que de gauche. Il revendique une longue amitié de plus de 25 ans avec Félix Éboué, mais se classe parmi les adversaires déclarés du Front populaire.

Assez curieusement, Candace semble avoir été instrumentalisé dans le gigantesque complot qui se trame au plus haut niveau de l'État et dont Félix Éboué va être la victime bien innocente. Au cœur de l'affaire, la carrière du troisième parlementaire de la Guadeloupe, le sénateur Bérenger, sans cesse

réélu depuis 1912, diplomate de grande lignée, ambassadeur de France, président de la commission des Affaires étrangères au Sénat, délégué permanent de la France à la Société des Nations. Une carrière exceptionnelle qui en fait un candidat idéal, fortement pressenti par les radicaux-socialistes, pour la succession d'Albert Lebrun à la présidence de la République prévue pour 1940.

L'échec du Front populaire, l'accession au pouvoir d'Édouard Daladier et, surtout, la nomination de Georges Mandel, ennemi juré de Bérenger, au ministère des Colonies en avril 1938, vont sceller en quelques mois le destin du seul obstacle à la manœuvre qui se profile, Félix Éboué.

Écarter Bérenger en lui faisant perdre son mandat de sénateur devenait désormais une affaire d'État. Mais pour ce faire, il fallait dépêcher sur place un poids lourd. Candace semble s'être prêté au jeu sans grand enthousiasme, d'autant qu'il entretenait depuis toujours de bons rapports avec Bérenger et que les arguments avancés pour justifier sa candidature au Sénat ne sont guère convaincants.

Quoi qu'il en soit, Mandel interroge Éboué sur ses prévisions en vue du scrutin sénatorial prévu pour octobre 1938. Félix Éboué lui ayant annoncé une facile réélection de Bérenger et refusant, par principe, toute compromission pour inverser le résultat, son rappel à Paris fut moins une disgrâce, comme on a pu l'écrire ici ou là, qu'une simple manœuvre électorale qui n'aboutit d'ailleurs pas. Dans un éditorial de *La Démocratie sociale* du 2 février 1939, Candace confirme implicitement notre analyse :

« Quoique j'aie une grande admiration pour le Sénat, je n'ai peut-être pas un tempérament absolument sénatorial, étant de nature très combatif. J'ai néanmoins répondu à l'appel de nos amis et partisans politiques... Je vous donne la certitude qu'il n'y a eu aucune tractation, donc aucune intrigue entre M. Mandel et moi, pas plus qu'entre mon éminent président, M. Herriot, et moi à propos de l'élection sénatoriale de la Guadeloupe... J'ai été battu par l'administration partisane d'un gouverneur politicien qui avait provoqué la brouille entre le sénateur et les deux députés de la Guadeloupe. C'est ce qui explique que j'ai été le concurrent de M. Bérenger... Le Sénat n'est pas, que je sache, fermé aux Français de race noire ».

Ce jugement confirme bien le contexte très polémique dans lequel Félix Éboué a dû gouverner la Guadeloupe. Si son bilan est nettement positif compte tenu de la brièveté de son séjour,

il a été amené par les circonstances à être souvent sur la défensive et à justifier en permanence ses actes. Mais il a surtout été obligé de composer avec les milieux d'affaires comme avec une bonne partie de la classe politique, exprimant ouvertement leur hostilité à sa personne et à ses principes. Félix Éboué, en administrateur accoutumé à « jouer le jeu » comme il l'a si souvent répété, s'est néanmoins acquitté de sa mission au-delà des espérances. Gouverneur nommé sous le Front populaire, c'est prioritairement vers l'amélioration de la condition des humbles et des plus démunis qu'il a dirigé son action, laissant ainsi un souvenir impérissable au cœur des Guadeloupéens.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- L'ensemble des citations contenues dans cet article provient de la Série continue des Archives départementales de la Guadeloupe (articles 6285 à 6300).
- Maran (René), *Félix Éboué*, éd. parisiennes, 1957.
- Journaux consultés :
 - *La Démocratie Sociale* ;
 - *La Voix du Peuple* ;
 - *L'Action* ;
 - *La Guadeloupe Nouvelle* ;
 - *Le Nouvelliste*.